

# HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU  
MRC DES LAURENTIDES

À la session régulière du Conseil de la municipalité d'Huberdeau tenue le 11<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2016 à 19hres au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présente madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ères) messieurs Gabriel Dagenais, Jean-François Perrier, mesdames Émilie Martel, Julie Thibodeau et Danielle Hébert. Monsieur Louis Laurier, conseiller, est absent pour motif personnel (maladie).

Formant tous quorum sous la présidence de madame Évelyne Charbonneau, mairesse.

Madame Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière, est aussi présente.

## OUVERTURE DE LA SESSION

Madame Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 19h00, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

Ouverture de la session.

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Ratification du procès-verbal de la session ordinaire du 13 septembre 2016.
- 3) Ratification des déboursés.

## AFFAIRES COMMENCÉES :

- 4) Appel d'offres travaux de stabilisation rue du Fer-à-Cheval.
- 5) Demande de dérogation mineure pour le 127 chemin Trudel/mise en demeure.
- 6) Appel d'offres réserve de sable hiver 2016-2017.

## AFFAIRES NOUVELLES :

- 7) Correspondance :
  - Rapport Sûreté du Québec août 2016.
- 8) Mandat de représentation petites créances.
- 9) Demande de soutien financier Opération Nez-Rouge 2016.
- 10) Demande du comité des Fêtes fermeture de la Rue Principale du 181A au 189, le 31 octobre de 15h à 22h pour la fête de l'Halloween..
- 11) Démission de Mme Évelyne Charbonneau et Mme Sonia Larrivée en tant que lieutenant de la brigade de pompiers en date du 3 octobre 2016.
- 12) Adoption du règlement 306-16 amendant le règlement 278-13 relatif au stationnement et à la circulation (annexe A).
- 13) Mise à niveau du système de génération de rapport réseau d'aqueduc.
- 14) Autorisation du paiement de la retenue finale de 5% / 6 352.90\$ à Pavages Multipro inc. pour les travaux de pavage Chemin du Lac-à-la-Loutre.
- 15) Appui à la MRC demande de subvention Canada 150/Corridor Aérobie.
- 16) Formation Facebook.
- 17) Camp de jour/ demande de subvention Fondation Tremblant.
- 18) Emprunt hôtel de ville/réduction du montant de la dépense et de l'emprunt et appropriation d'une source de financement versée comptant.
- 19) Adoption du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées.
- 20) Offre de services préparation étude environnementale phase 1 pour travaux aqueduc.
- 21) Offre de services inspection préventive des conduites d'égouts pluviaux.
- 22) Offre de service demande de subvention programme TECQ 2014-2018 et autres.
- 23) Demande de subvention programme de réhabilitation du réseau routier local, travaux de pavage chemin du Lac-à-la-Loutre.

- 24) Demande de soutien financier, formation d'une Association de riverains du Lac-à-la-Loutre.
- 25) Photocopies organismes municipaux.
- 26) Réparation du camion GMC 5500 (6 roues).
- 27) Varia :
- 28) Période de questions.
- 29) Levée de la session.

**RÉSOLUTION 197-16**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu;

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 198-16**  
**RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2016**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gabriel Dagenais et résolu;

Que la secrétaire soit exempte de la lecture du procès-verbal de la session ordinaire du 13 septembre 2016, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal du 13 septembre soit adopté tel que rédigé.

Résolutions 160-16 à 196-16 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 199-16**  
**RATIFICATION DES DÉBOURSÉS**

La secrétaire soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéros 7511 à 7577 inclusivement, pour un montant de 117 242.65\$ et des comptes à payer au 11/10/2016 au montant de 15 987.61\$, ainsi que les chèques de salaire numéros 3698 à 3752 inclusivement pour un montant de 20 770.76\$.

Il est proposé par Madame la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

---

Karine Maurice-Trudel  
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

## **RÉSOLUTION 200-16**

### **APPEL D'OFFRES TRAVAUX DE STABILISATION RUE DU FER-À-CHEVAL**

ATTENDU QU'en date du 14 septembre 2016, la municipalité d'Huberdeau a procédé à un appel d'offres pour des travaux de stabilisation d'une portion de la rive de la rivière Rouge, rue du Fer-à-Cheval;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres nous avons reçu 7 soumissions;

ATTENDU QUE Monsieur Nicolas Telmosse, ingénieur pour la compagnie WSP Canada, a procédé à la vérification de la conformité des soumissions et que 5 soumissions ont été jugées conformes aux documents d'appel d'offres, 2 soumissions comportaient une non-conformité mineure;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le contrat soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Gilbert P. Miller et Fils ltée, au montant de 88 514.30\$ (taxes incluses) et que Mme Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière est autorisée à signer le contrat relatif à ce mandat.

Soumissionnaires ayant présenté une offre.

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix soumis</b>	<b>Conforme</b>
Gilbert P. Miller & Fils ltée	88 514.30\$	oui
Excavation Miller 2014 inc.	97 257.35\$	non
David Riddell/Excavation transport	110 579.72\$	oui
Construction Monco inc.	137 374.43\$	oui
Inter-Chantiers	148 280.81\$	oui
9088-9569 Québec inc.	151 549.97\$	oui
Gestco Infrastructures inc.	245 694.64\$	non

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

## **RÉSOLUTION 201-16**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 127 CHEMIN TRUDEL**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise pour le 127, chemin Trudel et consistant en :

- la réduction de la marge de recul latérale de 1 mètre à 0.23 mètre du bâtiment complémentaire ;
- L'augmentation de la largeur du garage à plus de 60% de la largeur du bâtiment principal, soit 4.6 mètres au lieu de 3.9 mètres, une augmentation de 0.7 mètre ;
- Par rapport à la rue, permettre l'orientation du garage dans un axe autre que celui du bâtiment principal.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme, informant le conseil que la demande devrait être accordée, étant donné que le terrain récepteur a une forme très étroite, soit seulement 15 mètres de largeur, il n'est pas possible d'implanter le garage ailleurs sur le terrain considérant la présence de la bande riveraine, l'emplacement du système sanitaire, la présence d'un milieu humide, que l'orientation du garage de biais faciliterait l'entrée d'un véhicule à l'intérieur de celui-ci et que la demande ne devrait pas causer de préjudice aux voisins.

Un contribuable s'informe si la demande est également en regard avec l'installation d'une clôture, le conseil l'informe que la demande concerne uniquement l'implantation d'un garage.

Aucun autre commentaire n'est formulé, après délibération ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Que la demande soit refusée étant donné que celle-ci ne respecte pas les dispositions du chapitre 2 du règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme numéro 203-02 article 2.4.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### **RÉSOLUTION 202-16**

#### **APPEL D'OFFRES SUR INVITATION RÉSERVE DE SABLE HIVER 2016-2017**

ATTENDU QUE des appels d'offres sur invitation ont été faits auprès de 2 fournisseurs pour la préparation et la livraison de la réserve de sable/sel pour l'hiver 2016-2017;

ATTENDU QUE nous avons reçu une seule soumission suite à cet appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le conseil autorise l'octroi du contrat à Excavation Lionel Provost pour la fourniture et la livraison de :

- 2 400 tonnes de sable tamisé transporté à notre site (110, chemin de la Rouge) au coût de 7.25\$ la tonne pour un total de 17 400\$.
- En incluant un mélange de 72 tonnes de sel à glace à 93.50\$ la tonne pour un total de 6 732\$.

La livraison de la réserve de sable/sel devra se faire de façon à ce que la municipalité puisse contrôler que les quantités aient bien été livrées, durant les heures d'ouverture de l'écocentre, soit le samedi entre 8h et midi ou après entente avec le directeur des travaux publics ( un bon de livraison devra être fourni et signé par un employé municipal pour chaque voyage livré).

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### **RÉSOLUTION 203-16**

#### **MANDAT DE REPRÉSENTATION COUR DES PETITES CRÉANCES**

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau désire déposer une demande à la Cour des petites créances contre la compagnie Mécanique des Laurentides J.P. inc. ;

ATTENDU QUE pour ce faire elle doit mandater une personne pour déposer la requête et la représenter dans ledit dossier à la Cour des petites créances ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Julie Thibodeau et résolu.

Que Madame Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière est mandatée pour déposer une demande au montant de 5 321.37\$ à la Cour des petites créances contre la compagnie Mécanique des Laurentides J.P. inc. ainsi que pour la représenter dans ce dossier.

Le conseil autorise également le paiement par chèque certifié des frais de 250.00\$ nécessaire au dépôt de la demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 204-16**  
**DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER / OPÉRATION NEZ-ROUGE 2016**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Qu'un montant de 200.00\$ soit octroyé à Opération Nez Rouge en guise de commandite pour la réalisation d'Opération Nez Rouge 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 205-16**  
**DEMANDE DU COMITÉ DES FÊTES FERMETURE DE LA RUE PRINCIPALE**

ATTENDU QUE le Comité des Fêtes du village a fait parvenir une demande en date du 28 septembre pour la fermeture d'une partie de la rue Principale pour l'organisation de la fête d'Halloween le 31 octobre de 15hres à 22hres, du numéro civique 181A jusqu'au numéro 189 inclusivement;

ATTENDU QUE le comité s'engage à aménager les lieux afin de pouvoir permettre un accès rapide aux véhicules d'urgence advenant qu'une intervention soit nécessaire;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Madame la conseillère Émilie Martel et résolu;

Qu'autorisation est donnée au Comité des Fêtes du Village de procéder à la fermeture de la rue Principale, du numéro civique 181A au numéro 189, le 31 octobre 2016 de 15 heures à 22 heures inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 206-16**  
**DÉMISSION DE MME ÉVELYNE CHARBONNEAU ET MME SONIA LARRIVÉE EN TANT QUE LIEUTENANT/CAPITAINE DU SERVICE INCENDIE HUBERDEAU/MONTCALM**

Il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que la démission de Madame Évelyne Charbonneau et Madame Sonia Larrivée en tant que lieutenant/capitaine du service incendie Huberdeau/Montcalm soit acceptée, celles-ci quittant leur poste en date du 3 octobre 2016 afin d'occuper un poste au sein de la nouvelle Régie incendie Nord-Ouest des Laurentides.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 207-16**  
**ADOPTION DU RÈGLEMENT 306-16 AMENDANT LE RÈGLEMENT 278-13 RELATIF AU STATIONNEMENT ET À LA CIRCULATION (ANNEXE A)**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la municipalité d'Huberdeau a adopté en date du 11 septembre 2013, le règlement 278-13 relatif au stationnement et à la circulation;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a fait effectuer des travaux de réfection sur une partie de la rue Principale ( 217 au 231 Principale) et que suite à ces travaux le stationnement des deux côtés de la rue n'est plus possible;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil désire apporter une modification à cette réglementation;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance du conseil tenu le 13 septembre 2016 et qu'une demande de dispense de lecture a été faite;

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu qu'il est ordonné, statué et décrété par le présent règlement numéro 306-16 de la Municipalité de Huberdeau ce qui suit :

**ARTICLE 1 :**

Le chapitre 2, intitulé « **STATIONNEMENT** » article 2.1 « **STATIONNEMENT INTERDIT EN TOUT TEMPS** » est modifié de la façon suivante:

Par le remplacement de l'annexe A, par le suivant :

**ANNEXE A**

**« Stationnement interdit en tout temps »**

Liste des endroits où le stationnement est interdit en tout temps sur les chemins publics et terrains propriétés de la Municipalité.

<b>RUE/CHEMIN/ENDROIT</b>	<b>CÔTÉ</b>	<b>PORTION</b>
Rue de la Rivière	Rivière/impair	Du 109 au 112, rue de la Rivière
Rue Principale	Impair	Du 110 Principale à l'intersection de la rue du Château
Rue Principale	Impair	Du 117 Principale à l'intersection de la rue du Fer-à-Cheval
Chemin du Lac-à-la-Loutre	Lac/impair	Du chemin Rita au chemin Trudel
Caserne des pompiers	Façade du bâtiment	En face du bâtiment
Face au 175 rue du Fer-à-Cheval	Impair	En face du 175, rue du Fer-à-cheval

**ARTICLE 2 :**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 208-16**

**MISE À NIVEAU DU SYSTÈME DE GÉNÉRATION DE RAPPORT RÉSEAU D'AQUEDUC**

ATTENDU QUE le système de génération de rapport pour le réseau d'aqueduc présentement en place ne permet pas d'obtenir les informations nécessaires afin de pouvoir compléter adéquatement le formulaire de l'usage de l'eau potable plus particulièrement l'obtention des débits de nuit;

ATTENDU QUE cette information est nécessaire afin d'atteindre les objectifs de la stratégie d'économie d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le conseil autorise :

1. l'achat des systèmes de génération de Rapport Dream Report selon la soumission reçue de Wonderware Canada Est en date du 12 septembre 2016 au montant de 3 655\$ plus taxes.
2. l'octroi du contrat de programmation à la compagnie Éclipso design-construction inc. selon l'offre de services reçue en date du 13 septembre 2016 au montant de 4 800\$ taxes en sus.
3. L'achat d'un nouveau poste informatique en remplacement du poste présentement en place depuis plusieurs années le tout selon la proposition de M. Francis Julien reçue en date du 13 octobre 2016 au montant de 1 300\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### **RÉSOLUTION 209-16**

#### **AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA RETENUE FINALE DE 5% À PAVAGE MULTIPRO / TRAVAUX DE PAVAGE CHEMIN DU LAC-À-LA-LOUTRE**

Il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le conseil autorise le paiement à la compagnie Pavages Multipro inc. de la retenue finale de 5% au montant de 6 352.90\$ taxes incluses en ce qui concerne le contrat de pavage effectué sur le chemin du Lac-à-la-Loutre ne 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### **RÉSOLUTION 210-16**

#### **APPUI À L'ÉVÉNEMENT DE CÉLÉBRATION DU 150<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CONFÉDÉRATION SUR LE PARC DU CORRIDOR AÉROBIQUE EN 2017**

Il est proposé par Madame la conseillère Julie Thibodeau et résolu.

Que par la présente, la Municipalité d'Huberdeau appuie l'organisation d'un événement sportif qui favorisera la vie active visant la célébration du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération du Canada sur le parcours en nature du parc du Corridor aérobie.

Par cet événement rassemblant l'ensemble de la population anglophone et francophone, les trois écoles primaires à proximité du parc ainsi que leur famille, nous sommes convaincus que cet événement renforcera le sentiment de fierté et d'appartenance au Canada.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### **RÉSOLUTION 211-16**

#### **FORMATION FACEBOOK**

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Martel et résolu;

Que le conseil autorise le remboursement des frais de déplacement et d'inscription de Madame Danielle Hébert, conseillère lors de sa participation à la formation facebook ayant eu lieu le 3 octobre dernier à Rosemère.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### **RÉSOLUTION 212-16**

#### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA FONDATION TREMBLANT POUR L'ORGANISATION DU CAMP DE JOUR 2017**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Huberdeau désire offrir un camp de jour de qualité, stimulant, divertissant et enrichissant pour les enfants de 5 à 12 ans;

CONSIDÉRANT QUE le loisir est un instrument de la qualité de vie des personnes et des communautés;

CONSIDÉRANT QUE certaines familles résidentes sur le territoire de la Municipalité d'Huberdeau n'ont pas les moyens financiers pour défrayer les coûts d'inscription;

CONSIDÉRANT QUE de plus en plus d'enfants ont des besoins particuliers;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Madame la conseillère Émilie Martel et résolu;

De présenter une demande d'aide financière à la Fondation Tremblant pour l'organisation du camp de jour pour l'année 2016 et de nommer Mme Patricia Caouette technicienne en loisirs, à titre de personne en charge pour la municipalité d'Huberdeau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### **RÉSOLUTION 213-16**

#### **EMPRUNT HÔTEL DE VILLE / RÉDUCTION DU MONTANT DE LA DÉPENSE ET DE L'EMPRUNT APPROPRIATION D'UNE SOURCE DE FINANCEMENT VERSÉE COMPTANT**

ATTENDU QUE la Municipalité d'Huberdeau a entièrement réalisé l'objet du règlement n° 291-14 à un coût moindre que celui prévu initialement;

ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 449 200\$;

ATTENDU QU'UNE partie du montant de l'emprunt, soit la somme de 349 200\$ a été financée de façon permanente;

ATTENDU QUE pour payer une partie du coût des travaux la Municipalité d'Huberdeau désire approprier la subvention versée par Développement économique Canada/ fond d'investissement local au montant de 100 000\$ ;

ATTENDU QU'IL existe un solde de 547 242\$ non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier le règlement d'emprunt n° 291-14 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt et y préciser son financement.

Il est, par conséquent, proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu;

Que le montant de la dépense du règlement n° 291-14 soit réduit de 896 442\$ à 449 200\$;

Que le montant de l'emprunt du règlement n° 291-14 soit réduit de 896 442\$ à 349 200\$;

Que pour payer une partie de la dépense prévue au règlement n° 291-14 la Municipalité d'Huberdeau approprie la subvention versée par Développement économique Canada selon le protocole d'entente signé le 23 septembre 2014 joint en annexe;

Qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 214-16**

**ADOPTION DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DES CHAUSSÉES**

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Martel et résolu;

Que le plan d'intervention révisé pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et de chaussées numéro HUB-16-01, préparé par N. Sigouin Infra-Conseils et déposé en date du 6 octobre 2016, soit adopté tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 215-16**

**OFFRE DE SERVICES ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE 1 ET DESCRIPTION BIOLOGIQUE POUR 2 PROLONGATIONS D'AQUEDUC**

Il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu;

Que l'offre de services reçue en date du 11 octobre de Madame Annie Raymond, biologiste pour effectuer l'étude environnementale de site phase 1 et d'une description biologique en ce qui concerne le bouclage du réseau d'aqueduc sur la rue du Pont et sur la rue du Calvaire au montant de 2 500\$ soit acceptée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 216-16**

**OFFRE DE SERVICES INSPECTION PRÉVENTIVE DES CONDUITES D'ÉGOUT PLUVIAL**

ATTENDU QUE des offres de services ont été demandées auprès de 5 fournisseurs pour effectuer le nettoyage et l'inspection télévisée de ± 526 mètres d'égout pluvial;

ATTENDU QUE présentement nous avons reçu seulement une offre;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu;

Que la directrice générale est autorisée à octroyer le mandat pour effectuer le nettoyage et l'inspection télévisée de ± 526 mètres d'égout pluvial au soumissionnaire qui présentera l'offre la plus basse, le tout pour un coût maximum de 10 000\$. Ces travaux étant nécessaires pour la demande d'offre de services professionnels en ingénierie dans le cadre du programme sur la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 217-16**

**OFFRE DE SERVICES SUPPORT ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS MUNICIPALES**

ATTENDU QU'une offre de services nous a été présentée afin de nous seconder dans la préparation de demande de subventions selon une base horaire plus les frais de déplacement;

ATTENDU QUE ce mandat d'accompagnement consiste à dresser un portrait des travaux, évaluer les travaux à réaliser et préparer les justifications auprès du ministère, le tout en fonction des budgets disponibles;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Madame la conseillère Émilie Martel et résolu;

Que le conseil autorise la directrice générale à requérir les services de la firme N. Sigouin Infra-conseils lorsqu'un support administratif et technique est requis dans le cadre de demande de subvention, le tout selon la proposition reçue en date du 5 octobre 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### **RÉSOLUTION 218-16**

#### **DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL VOLET ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

ATTENDU QUE la Municipalité d'Huberdeau a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

ATTENDU QUE la Municipalité d'Huberdeau désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-François Perrier, il est unanimement résolu et adopté.

QUE le conseil de la Municipalité d'Huberdeau autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### **RÉSOLUTION 219-16**

#### **DEMANDE DE SOUTIEN POUR LA FORMATION D'UNE ASSOCIATION DE RIVERAINS DU LAC-À-LA LOUTRE**

ATTENDU QUE Monsieur Bernard Dervillez nous a fait parvenir une demande de soutien dans le but de former une association de riverains du Lac-à-la-Loutre, dont l'objectif est d'approfondir le sujet de la protection et la mise en valeur du lac;

ATTENDU QUE le conseil est en accord avec la formation d'une association dont le but serait de protéger le Lac-à-la-Loutre;

ATTENDU QUE le conseil désire seconder Monsieur Dervillez dans ces démarches pour la formation de cette association;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gabriel Dagenais et résolu;

Qu'afin de soutenir, Monsieur Bernard Dervillez, dans son projet, que le conseil autorise l'officier municipal en bâtiment et en environnement à procéder à l'envoi d'une lettre aux riverains afin de les informer de la tenue d'une séance d'information, à participer à cette séance d'information et à utiliser la salle Louis Laurier pour cette activité, le tout sans frais.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 220-16**  
**PHOTOCOPIES ORGANISMES MUNICIPAUX**

ATTENDU QUE le conseil municipal désire supporter le comité des Loisirs d'Huberdeau et ces sous-comités dans leurs initiatives de développement d'activités de loisirs sur le territoire de la municipalité d'Huberdeau;

ATTENDU QUE pour ce faire le conseil désire mettre en place une mesure spéciale en ce qui concerne les frais de photocopies.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Madame la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que le comité des loisirs et chacun de ces sous-comités soient autorisés à faire effectuer un maximum de 1 500 copies chacun par année. Advenant un dépassement de ce nombre, les photocopies supplémentaires seront facturées au coût de revient réel pour la municipalité (papier + coût à la copie du contrat d'entretien du photocopieur). Pour pouvoir bénéficier de cet avantage, les documents à photocopier devront être reçus la journée qui précède la date requise.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 221-16**  
**RÉPARATION DU CAMION GMC 5500 (6 ROUES)**

ATTENDU QUE le camion GMC 5500 2005 nécessite des réparations urgentes et nécessaires afin de passer l'inspection de la SAAQ ;

ATTENDU QUE présentement il n'est plus permis d'utiliser celui-ci avant d'obtenir la vignette de la SAAQ ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

D'autoriser la compagnie Les Équipements Cloutier à procéder aux réparations selon l'estimation présentée en date du 7 octobre 2016 au montant de 6 091.64\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 222-16**  
**LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu;

Que la session soit levée, il est 20h18.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

---

Guylaine Maurice,  
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Évelyne Charbonneau,  
Mairesse.